

# Vers de nouvelles pratiques participatives ?

**Mejed Hamzaoui \* et Aline Bingen \*\***

\* Président de l'Institut des Sciences du travail de l'Université libre de Bruxelles (Belgique)

\*\* Assistante à l'Institut des Sciences du travail de l'Université libre de Bruxelles (Belgique)

À l'ère de la politique sociale active, de l'individualisation des rapports sociaux et de l'essoufflement de "l'idéal participatif", que signifient réellement les notions de participation citoyenne, d'empowerment, d'implication, de capabilité dans les pratiques d'intervention sociale ? Comment se sont-elles construites et organisées au fil du temps ? Vont-elles renouveler le cadre référentiel du travail social pour traiter les problèmes sociaux ? Sont-elles équivalentes, complémentaires ou concurrentes ?

Pour approfondir ces questions abordées, parmi d'autres, au troisième Congrès de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention sociale (tenu à Hammamet en Tunisie, en avril 2009 : [www.aifris.org](http://www.aifris.org)), la revue *Les Politiques sociales* a sélectionné cinq communications qui sont ici présentées dans une version enrichie. Ce sont les contributions de Manon Chamberland, Louise Lemay, May Hazaz, Sébastien Kabw Mukanz, Sylvie Poizat. Trois nouveaux articles apportent une perspective complémentaire.

Les principes généraux de l'approche centrée sur le "Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités" (DPA) participent, pour les chercheurs de l'université Laval, M. Chamberland, Y. Le Bossé, A. Cayouette, S. Martineau, à un véritable changement de perspective dans le champ de l'intervention sociale. À une logique d'adaptation dictée par des connaissances officiellement établies viendrait se substituer une logique participative où le savoir est appréhendé en tant qu' "entité dynamique et temporaire". L'outil d'ac-

compagnement à l'analyse des pratiques présenté par les auteurs (le processus d' "analyse en actes" ou ANA) poursuivrait cette visée en contribuant, dès la formation initiale des intervenants sociaux, à mobiliser et à articuler les différents savoirs d'expérience pour développer des pratiques novatrices.

Le concept de participation est au cœur de l'analyse critique réalisée par les chercheurs de l'université de Bruxelles, M. Hamzaoui, D. Léonard, M. Lebrun, sur les évolutions à l'œuvre dans le champ de l'intervention sociale. Dans le contexte de l'État social actif, on assisterait au glissement d'une visée émancipatrice, voire contestatrice, de la participation au profit d'une conception utilitariste et consensuelle de ce mode d'intervention sociale. La participation contribuerait, dans cette optique, à servir de référentiel d'appréciation de la performance sociale des individus vulnérables, lesquels seraient contraints de participer à leur propre réhabilitation dans la société d'insertion, sous peine de se voir retirer leur accès aux droits sociaux.

Enfin, c'est au départ de la théorie des "capabilités" que le "pouvoir d'agir" des individus est appréhendé par Bernard Fusulier et Francesca Sirna. Selon cette théorie, la capacité consisterait à offrir aux individus, à côté des libertés formelles et des ressources, les moyens d'opérer la conversion de leurs ressources en liberté réelle. À travers l'exemple des inégalités entre les sexes, les auteurs soulignent le rôle que jouent les institutions dans cette conversion.

Trois contributions permettent d'illustrer le développement du pouvoir d'agir en centrant le propos sur des publics et intervenants spécifiques. Louise Lemay et Renée Giguère analysent les stratégies et leviers d'action privilégiés dans le champ de l'intervention sociale à partir des pratiques de partenariats mises en œuvre dans les "équipes d'intervention jeunesse" québécoises (EIJ). L'adoption d'un référentiel axé sur le développement du pouvoir d'agir des parents permettrait de concilier les besoins et capacités des enfants avec les contraintes familiales et environnementales, et de promouvoir une analyse de la situation qui soit partagée et négociée par l'ensemble des acteurs.

May Hazaz centre son analyse sur les indicateurs du développement du pouvoir d'agir des femmes libanaises dans un contexte de guerre en appréhendant les facteurs qui facilitent ou entravent l'appropriation de leurs composantes par ces dernières. L'auteur analyse

les liens qui existent entre les composantes personnelles (perception de soi), interpersonnelles (habiletés en termes de communication) et collectives (implication sociale des actions) du pouvoir d'agir à partir d'exemples d'actions locales de type communautaire initiées ou soutenues par des femmes et insiste sur le caractère complexe, dynamique et multidimensionnel du processus à l'œuvre.

David Laloy illustre, quant à lui, les pratiques centrées sur le DPA par l'intervention des travailleurs de rue exerçant en Belgique francophone. Pour l'auteur, ces pratiques ne peuvent se déployer que dans des cadres organisationnels déformalisés, localement contextualisés et singuliers. Structurés selon un schéma spatio-temporel déterminé, le rôle professionnel et les marges de manœuvre qu'il requiert s'inscrivent à contre-courant des solutions préétablies et nécessitent le développement d'un pouvoir d'agir des intervenants au même titre que celui des bénéficiaires. Il souligne toutefois que si l'autonomie est source de motivation et de reconnaissance, de nombreuses tensions surgissent en termes d'incertitudes et de conflits temporels entre travail et hors travail.

Les deux dernières contributions témoignent des difficultés que rencontrent les acteurs, sur le terrain et au sein de parcours formatifs, pour promouvoir les modalités d'intervention participatives et collectives. Pour Sebastien Kabw Mukanz, les modes d'intervention sociale mis en œuvre dans les pays en voie de développement souffrent du manque d'outils susceptibles de favoriser la réelle participation des populations et la planification de leurs actions et de remplacer les pratiques caritatives et paternalistes. L'auteur présente quatre outils expérimentés sur le terrain par les intervenants sociaux.

L'injonction faite aux assistants de service social français de s'initier à l' "intervention sociale d'intérêt collectif" (ISIC) lors des stages participe, selon Sylvie Poizat, à une refonte globale de la profession et de la formation initiale qui lui est associée. Toutefois, le sentiment d'acquisition d'une véritable compétence par l'étudiant et la réelle mise en pratique d'une approche collective de l'intervention sociale se heurtent à deux difficultés: l'absence de recul et d'approche réflexive sur les pratiques en dehors de la classe et le fait que, sur le terrain, les professionnels semblent dépourvus de méthodes de transmission.

Bonne lecture.